

Dossier suivi par Céline Bréal  
Directrice administrative de la Fondation A\*MIDEX  
Téléphone : 04 91 39 65 51  
Mobile : 06 68 33 90 30  
Celine.breal@univ-amu.fr

**Comité de Pilotage A\*MIDEX**  
**Le 19 février 2018 de 14h00 à 15h40**  
**Procès-verbal de séance**

**Siégeaient :**

- Pour Aix-Marseille Université :
  - ✓ Yvon Berland, Président
  - ✓ Denis Bertin, Vice-Président délégué à A\*MIDEX
  - ✓ Maryline Crivello, Directrice exécutive de la Fondation A\*MIDEX
- Pour le CNRS : Stéphane Bourdin, Adjoint au délégué scientifique régional et Younis Hermès, Délégué Régional
- Pour l'Inserm : Dominique Nobile, Délégué régional
- Pour le CEA Cadarache : Flavio de Magistris, cellule d'animation scientifique et d'actions régionales CEA Cadarache, représentait Christian Bonnet, Directeur
- Pour l'IRD : Christophe Chambon, Délégué Régional, représentait Jean-Paul Moatti, Président
- Pour l'IEP d'Aix-en-Provence : Rostane Mehdi, Directeur
- Pour l'ECM : Frédéric Fotiadu, Directeur et Bruno Cochelin, Directeur de la recherche

**Assistaient à la séance :**

- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Thierry Paul, Vice-Président Formation
- Eric Berton, Vice-Président Innovation et Valorisation
- Céline Bréal, Directrice administrative de la Fondation A\*MIDEX
- Camille Duran, Chargée de projet Attractivité de la Fondation A\*MIDEX (présente pour le point Attractivité)

**Etaient excusés :**

- Jean-Yves Marzin, Directeur scientifique référent pour le site d'Aix-Marseille et Directeur de l'INSIS du CNRS
- Christian Bonnet, Directeur CEA Cadarache
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM
- Jean-Paul Moatti, Président IRD

**Soit 9 membres présent.e.s ou représenté.e.s sur 10**

**Ordre du jour :**

*Cf. support de présentation en PJ.*

- 1) Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2018
- 2) Informations générales
- 3) Fonds Attractivité : Programmation 2018-2026
- 4) Rapport d'activités 2017 et programme d'activités 2018 de la Fondation

**PV de séance :**

**1) Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2018**

*Cf. procès-verbal en PJ.*

Le Président soumet la rédaction du procès-verbal du Comité de Pilotage du 22 janvier 2018 aux membres présent.e.s tel qu'envoyé dans sa première version.

Aucune remarque n'étant formulée en séance sur ce procès-verbal, le Président propose sa validation.

**Vote d'approbation du procès-verbal du Comité du Pilotage du 22 janvier 2018 à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.**

**2) Informations générales**

- ✓ AAP Académie d'Excellence : inscription administrative (31 janvier)

La Directrice exécutive de la Fondation A\*MIDEX présente un point d'information concernant l'Appel à Projet Académie d'Excellence lancé le novembre 2017.

81 dossiers inscrits à l'issue de la phase d'inscription administrative qui s'est clôturée le 31 janvier 2018. La date-limite de dépôt complet des dossiers est fixée au 29 mars 2018.

**La répartition thématique** des dossiers inscrits est équilibrée avec, dans un ordre décroissant, Humanités (36%), Sciences & technologies (34%), Santé & Sciences de la Vie (17%), Environnement (9%) et Energie (4%).

**La répartition par action** mérite attention, notamment concernant l'action 4 qui est par essence complexe :

- Action 1 : 31 projets, soit 38%, soutenir la transformation et l'innovation pédagogique,
- Action 2 : 22 projets soit 27%, amplifier l'internationalisation des formations,
- Action 3 : 18 projets soit 22%, inscrire l'interdisciplinarité et l'intersectorialité dans l'offre de formation
- Action 4 : 10 projets soit 13%, inciter des projets collaboratifs autour des usages pédagogiques du numérique

La répartition est actualisée au 21 février. Reste à confirmer cinq dossiers pré-positionnés dans les deux premières actions.

**La répartition par discipline** consacre les Sciences de l'homme & Société (38%), les Sciences du vivant (20%) et les Sciences de l'ingénieur (14%).

Les composantes ayant le plus contribué sont Sciences et ALLSH, respectivement 23 et 14 dossiers, sur un total de quinze composantes.

**La procédure de sélection** prévoit une évaluation de chaque projet par deux experts dont un expert international, identifié sur recommandation de Mme Sursock, membre du Board international. Le caractère national du deuxième expert revêt tout son importance du fait des enjeux spécifiques nationaux de l'offre de formation. Une mutualisation du processus d'évaluation, pilotée par les Vice-Présidences formation des IdEx pérennes de Strasbourg et Bordeaux, est poursuivie.

- ✓ AAP Interdisciplinarité : compte-rendu de la réunion d'information des lauréats (24 janvier)

*Cf. compte-rendu de la réunion d'information des lauréats Interdisciplinarité en PJ.*

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX présente la réunion d'information organisée le 24 janvier 2018 suite à la labellisation de l'AAP Interdisciplinarité. La réunion s'est tenue en présence des porteurs de projet, leurs responsables administratifs, les directions centrales et l'équipe A\*MIDEX.

Les buts de la réunion d'information étaient de :

- rappeler les **objectifs de l'Initiative d'excellence Aix-Marseille**,
- marquer l'importance de l'**interdisciplinarité** sur le site,
- faire le lien entre les projets labellisés et les **enjeux** de l'IdEx (cadre politique national et local, précisions sur les engagements des porteurs vis-à-vis de la Fondation A\*MIDEX, le suivi scientifique et qualitatif des projets réalisés par la Fondation...),
- préciser les **modalités d'installation administrative** des projets (liens avec les procédures AMU).

40 responsables de projets et/ou gestionnaires d'unité étaient présents. Les signatures de convention sont en cours pour un démarrage des projets entre mi-février et début avril 2018.

- ✓ AAP Interdisciplinarité : courrier de M. Coussan

*Cf. courrier de M. Coussan (projet MaRaFASU) en PJ.*

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX présente la demande de M. Coussan.

Le porteur du projet MaRaFASU a souhaité être reçu par le Vice-Président délégué à A\*MIDEX suite à l'avis défavorable du Comité de Pilotage. Un argumentaire justifiant l'interdisciplinarité a ensuite été préparé par le porteur pour revue par le Comité de Pilotage.

La demande de M. Coussan pose la question du financement des équipements scientifiques et des investissements lourds au sein du site. A ce jour, les dispositifs de financements possibles sont les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) et les Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR).

Après échanges entre les membres, **l'avis du Comité de Pilotage A\*MIDEX est défavorable, à l'unanimité, à la validation du projet MaRaFASU présenté par M. Coussan.**

- ✓ Ecole Universitaire de Recherche : demandes de l'ANR

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX présente l'avancement du démarrage des Ecoles Universitaires de Recherche.

Les résultats de la première vague de l'appel à projets « Ecole universitaires de recherche » du PIA 3, publiés le 24 octobre 2017, ont labellisé deux projets sur le site. La **décision du Premier Ministre** a été notifiée le 29 janvier avec un démarrage au 26 janvier 2018 d'Aix-Marseille School of Economics (AMSE) et neuroschool (nEUro\*AMU).

Le processus de conventionnement prévoit la transmission **d'annexes à l'Agence Nationale de la recherche (ANR) au plus tard le 9 mars 2018 :**

- demandes ANR classiques : annexes scientifique, financière (suite aux modifications d'enveloppe budgétaire), liste des partenaires,
- demandes ANR présentant un caractère nouveau : proposition d'indicateurs de suivi spécifiques et liste des jalons du projet à 5 ans.

Le Comité de Pilotage du PIA3 est chargé de valider les annexes avant signature des avenants à la convention IdEx.

Une réunion d'information s'est tenue le 7 février 2018 en présence des responsables scientifiques et techniques (RST), leurs équipes, les directions centrales et l'équipe A\*MIDEX. La réunion de lancement en présence de l'ANR, le RST du projet, les partenaires et les tutelles sera organisée courant juin 2018. L'accord de consortium devra être rédigé et signé dans les 12 mois suivant la signature des documents contractuels.

### **3) Fonds Attractivité : Programmation 2018-2026**

*Cf. proposition d'organisation des programmes de l'IDEX Aix-Marseille sur l'Attractivité en PJ.*

La Chargée de projet Attractivité de la Fondation A\*MIDEX présente un point d'information concernant l'état des lieux des treize projets en cours au 1<sup>er</sup> janvier (huit chaires d'excellence et cinq étoiles Montantes) avant de soumettre à la validation du Comité de Pilotage la programmation du fonds Attractivité pour les années 2018 à 2026.

La proposition d'un **plan de travail Attractivité 2018-2026** comprend la mise en place de nouveaux programmes sur le volet attractivité et des propositions de contenu et fonctionnement de ces nouveaux programmes.

En préambule, sont rappelés les objectifs du fonds Attractivité :

**Objectif 1 : Attirer des talents d'exception sur le site Aix-Marseille en menant une politique de recrutement proactive**

- 1.1 - Attirer et stabiliser des talents scientifiques sur le site Aix-Marseille pour accompagner la montée en puissance des équipes de recherche du site et contribuer à l'émergence d'équipes de rang mondial sur le moyen/ long-terme,
- 1.2 - Impulser une dynamique de recrutement internationalisé pour le site Aix-Marseille qui contribue au rayonnement international du site Aix-Marseille,
- 1.3 - Doter le site Aix-Marseille de compétences techniques rares et recherchées,
- 1.4 - Favoriser la réflexion sur de nouveaux mécanismes de recrutement et de stabilisation de talents.

**Objectif 2 : Renforcer le potentiel d'attractivité du site Aix-Marseille pour les leaders scientifiques et les futurs leaders scientifiques**

- 2.1 – Contribuer à faire du site Aix-Marseille un site attractif pour les talents scientifiques, les porteurs d'ERC et les futurs leaders scientifiques,
- 2.2 – Contribuer à faire du site Aix-Marseille un site accueillant pour les talents scientifiques et les futurs leaders scientifiques.

- ✓ Plan de travail par cible

Le plan de travail est conçu par cibles, aussi bien externes qu'internes (*cf. diapositives 12 à 17*) avec pour objectifs :

- **essentiellement attirer des profils externes**, au moyen d'Appels à Candidatures annuels, chercheurs / enseignants-chercheurs et ERC externes, post-doctorants internationaux, ingénieurs de recherche
- **et dans une moindre mesure établir un pont afin de stabiliser des talents internes (contractuels)**, au travers d'actions structurantes (hors appels), chercheurs / enseignants-chercheurs du site ayant un ERC, autres chercheurs / enseignants-chercheurs / ingénieurs de recherche du site ayant des opportunités certaines de stabilisation

A l'issue de cette introduction, les membres du Comité de Pilotage s'interrogent, au-delà des programmes de l'Idex, sur la **capacité d'attraction** du site. Ainsi, le Directeur de l'Ecole Centrale Marseille se demande si la stabilisation, suite aux chaires et autres dispositifs, est attractive pour les candidats. Est-ce que les établissements d'enseignement et de recherche sont en capacité d'être attractifs ?

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX fait état des travaux menés par Christophe Alaux, Directeur de l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) et Directeur de la Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial à l'IMPGT. Une coopération avec M. Alaux pourrait être envisagée afin de bénéficier des études de la chaire, sur des sujets ciblés.

Selon le Président, deux approches peuvent être envisagées. Si l'augmentation des salaires est indéniablement une piste, cela signifie que les établissements sont confrontés à des grilles de rémunération hétérogènes. La deuxième piste est d'augmenter le recours à des **sponsors financeurs**.

- ✓ Cible chercheur / enseignant-chercheur externe : programme **Chaire d'Excellence** renouvelé

Les propositions pour le programme Chaire d'Excellence dans une formule renouvelée se décomposent en deux modalités (cf. diapositives 19 à 28) :

- Modalité 1 : profil chercheur et enseignant-chercheur, appel à Candidatures Chaire d'excellence annuel, avec 2 à 3 projets labellisés par an. Format des chaires : trois ans (renouvellement deux ans possible),
- Modalité 2 : instruction en continu par A\*MIDEX de demandes de chaire pour des **ERC externes** uniquement, avec 1 projet labellisé par an. Format : trois ans (+ deux maximum) – voir selon la durée restante de l'ERC également.

Pour la première modalité, les cibles sont :

- un projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'établissement : profil de futur Professeur, Maître de Conférence AMU ou établissement d'enseignement (avec poste fléché, à horizon cinq ans maximum),
- et un projet pour un profil chercheur, sans garantie de stabilisation mais avec engagement à postuler sur le site d'Aix-Marseille (campagnes des tutelles), en privilégiant les chercheurs jusqu'à douze années d'expérience de recherche, suite aux recommandations du Board international.

- ✓ Cible chercheurs / enseignant-chercheur / ingénieurs : internes

Dans cette proposition, l'ambition est de garder des talents sur le site (cf. diapositives 29 à 31) :

- cas exceptionnels de porteurs d'ERC sur le site, n'ayant pas de poste permanent, le temps qu'ils obtiennent un poste permanent sur le site
- ou autres cas exceptionnels de chercheurs ou ingénieurs recrutés sur financement A\*MIDEX ou autre (ANR, Europe...) sur un projet venant à échéance, ayant démontré un niveau d'excellence et d'implication important, et dont les opportunités de stabilisation seraient réunies à court ou moyen-terme.

Suite à des questions notamment posées par le Délégué régional Inserm sur les profils internes, le Président confirme qu'il s'agit d'un pont proposé par A\*MIDEX en vue d'une stabilisation (bonus Masse Salariale, concours EPST - cas de candidats très bien classés l'année précédente -, campagne d'emplois des composantes). Une vigilance est à porter concernant la durée des contrats, une durée maximum de cinq ans totalisés sur CDD est préconisée (sauf si un passage en CDI est jugé envisageable pour faire le pont vers un poste de titulaire).

Suivant les échanges, les points de vigilance sont la gestion des ERC et la durée du contrat (avec la limitation de six ans de la loi Sauvadet).

- ✓ Cible post-doctorant externes

La proposition prévoit un nouveau programme de Bourses d'excellence postdoctorales A\*Midex (cf. diapositives 32 à 40).

Sont ciblés des post-doctorants internationaux, externes, de très haut niveau, au travers d'un appel annuel avec un maximum de cinq projets labellisés par an, afin de permettre à de nouveaux projets innovants ou stratégiques pour les unités de recherche du site Aix-Marseille de voir le jour, proposer à chacun un accompagnement au dépôt de proposition de bourse Marie Curie (une fois arrivé) pour un effet levier des financements de l'IDEX et pouvoir déposer un COFUND sur la cible post-doctorants en 2018 ou 2019 pour un effet levier des financements de l'IDEX.

La phase 1 de l'appel à projet consiste en la pré-sélection de projets selon leur opportunité, les candidatures s'inscrivent au cours de la phase 2. Aucun recrutement n'est garanti à l'issue du projet. Le Vice-Président Recherche expose ses réserves sur la durée fixée à un an qui semble courte pour être attractive, ce que confirme l'expérience des LabEx. Au regard des textes, la proposition de durée de contrat est maintenue à un an renouvelable un an. Le Vice-Président Recherche demande si des recrutements de post-doctorants seront également maintenus sur des projets de recherche (ex : Interdisciplinarité ; Emergence et innovation).

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX précise que les profils post-doctorants internationaux apportent un élément de réponse à la recommandation du Board International d'attirer des profils juniors. Sauf cas spécifique prévoyant un accompagnement mutuel des partenaires, attirer des seniors demeure difficile comme la Fondation A\*Midex en a fait le constat encore récemment. L'université de Bordeaux a expérimenté un dispositif pour les post-doctorants durant la période probatoire, mais éprouve des difficultés à évaluer leur impact. En réponse, la Fondation A\*MIDEX prévoit plusieurs marqueurs de visibilité, tels que des mesures d'impact, notamment effet tremplin et évaluation qualitative des recrutements à partir d'une grille d'analyse.

La question de la rémunération des post-doctorant est également soulevée, car une harmonisation des grilles entre AMU, CNRS et INSERM n'a pas été atteinte à ce jour. De plus, le statut des post-doctorants est également une question, puisque les post-doctorants AMU ont des contrats d'IGR (en raison de la loi LRU). Une analyse fine de la réglementation est à conduire pour comprendre si des CDD de chercheurs pourraient être faits sans passer par le processus de comités de sélection (LRU).

- ✓ Cible ingénieur de recherche : externe

L'ambition du programme Management des Talents renouvelé est d'attirer sur le site des compétences techniques rares et recherchées (cf. diapositives 41 à 46).

Sont ciblés des ingénieurs de recherche en plateforme scientifique et technologique, de recherche et formation, avec priorité aux projets de recrutement sur les plateformes technologiques Aix-Marseille et hors périmètre des Instituts convergences et Ecoles Universitaires de Recherche.

- ✓ Cible doctorants



A ce jour, il existe le programme Académie d'excellence – Collège Doctoral, dont un bilan sera dressé fin 2018 et le programme COFUND.

**L'avis du Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à la proposition d'organisation des programmes Attractivité et leviers d'actions par cible pour la période 2018-2026.**

#### **4) Rapport d'activités 2017 et programme d'activités 2018 de la Fondation**

*Cf. rapport d'activités 2017 et programme d'activités 2018 de la Fondation en PJ.*

Le Vice-Président délégué à A\*MIDEX soumet au Comité de Pilotage la validation de la note écrite relative au rapport d'activités 2017 et programme d'activités 2018 de la Fondation A\*MIDEX. Les diapositives ont été présentées au Comité de Pilotage du 4 décembre 2017.

**Le Comité de Pilotage approuve, à l'unanimité, la note présentant le rapport d'activités 2017 et le programme d'activités 2018 de la Fondation A\*MIDEX.**

#### **5) Prochaines échéances**

Le **prochain Comité de Pilotage** aura lieu le lundi 19 mars 2018 de 14h00 à 16h00.

Le **prochain Conseil de Gestion** se tiendra le lundi 11 juin 2018 de 16h00 à 17h30.